



Paris, le 12 mars 2021

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INFOMA

Du 11 mars 2021

En préambule, l'UNSA est revenue sur les problèmes de rémunération des TSMA internes qui, l'an passé, se sont vus affecter à l'INFOMA sans possibilité de toucher leurs indemnités de stage pour les quatre mois passés à Corbas.

Ce changement de situation administrative (pour les années précédentes, ils restaient affectés à leur structure d'origine et donc à leur lieu de résidence administrative), a impacté leur situation financière sans qu'ils en aient été informés au préalable. L'UNSA a redemandé la position du SRH du ministère sur le sujet et le pourquoi de ce changement ?

Le directeur de l'INFOMA a confirmé cette problématique et a demandé à l'administration une position précise sur le sujet pour porter un discours clair auprès des stagiaires. La représentante du SRH s'est engagée à investiguer sur le sujet et à définir une règle claire pour les années à venir.

Aux inquiétudes du personnel sur le maintien des effectifs, le directeur s'est montré rassurant en précisant que le remplacement des agents quittant l'INFOMA ne rencontrait pas de difficultés particulières jusqu'à présent.

### Concernant la formation initiale

Les retours, par les stagiaires, sur la mise en place de la formation en distanciel sont plutôt positifs. Une charte d'utilisation des visioconférences a été établie par l'INFOMA pour cadrer les séquences de travail et définir des règles et des sanctions.

Quelques cas COVID ont été recensés mais ces derniers sont dus à des contaminations extérieures et non à l'organisation du travail en présentiel.

Sur les perspectives de recrutement, on peut constater une baisse pour 2021 mais l'inquiétude principale porte sur la spécialité FTR qui ne va pas recruter de T1 cette année et uniquement 4 T2 sur le BOP 215 (pas de recrutement sur le BOP 206).



Le représentant des stagiaires de la spécialité FTR a évoqué leurs inquiétudes sur l'arrêt des recrutements de l'IGN. Il a évoqué aussi les problèmes rencontrés par les stagiaires pour combiner le présentiel et les cours en visio avec des accès internet parfois limités sur leurs lieux d'habitation provisoire à Nancy (ils rencontrent moins de difficultés quand ils sont de retour dans leurs résidences personnelles).

L'UNSA a ré-insisté sur la diminution des effectifs et le risque de perte de compétences notamment sur la forêt. Elle déplore l'arrêt des recrutements de titulaires par l'IGN et l'ONF et rappelle que, contrairement à des contractuels formés techniquement sur le terrain, l'INFOMA apporte aussi d'autres compétences sur la posture en tant qu'agent représentant de l'Etat, l'imprégnation de la réglementation et que c'est un ensemble qui permet une meilleure compétence des agents. Elle demande aussi si l'INFOMA a contacté les agents affectés dans les services car ceux-ci sont demandeurs.

L'administration a répondu que les agents affectés en SRAL n'ont pas encore été contactés car le parcours qualifiant est en cours de finalisation, mais que cette démarche devrait être effectuée rapidement.

La représentante du SRH précise que, lors du CTM du 28 janvier, un point d'information de la politique forestière du MAA a été fait. Dans cette instance a été annoncée une étude OMM pour expertiser le maintien des compétences techniques dans la filière Forêt-Bois croisé avec les établissements sous tutelle tels que l'ONF ou l'IGN.

- Premier objectif : établir un état des lieux des compétences forestières
- Deuxième objectif : analyser les parcours professionnels des agents et les parcours croisés avec les agents des établissements
- Troisième objectif : identifier des freins à ces croisements.

A l'été 2022, un retour de la mission permettra de mettre en œuvre un plan d'action.

### Concernant la formation continue

70% de la formation prévue a été assurée.

**Sur les formations Brexit** : 180 agents ont été formés en 2019, en lien avec l'ENSV. En 2020, la formation a été réorientée dès mars sur du distanciel via la mallette pédagogique. Avec le changement de réglementation des contrôles officiels en décembre 2019, il a fallu actualiser la mallette au fur et à mesure de la sortie des règlements d'application.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'INFOMA continue l'accompagnement des agents. A ce jour, 28 ont terminé leur parcours sur 60 inscrits depuis le début de l'année.

**Sur la formation égalité diversité** : elle va se poursuivre en 2021. 500 agents ont déjà été formés sur cette thématique depuis 2019.

**Sur la formation aux classes virtuelles** : la situation sanitaire a mis en exergue la nécessité de cette formation qui est très appréciée. Il y a une forte demande d'autres ministères pour étendre cette formation.

**Sur la préparation au concours interne IAE** : celle-ci a subi une petite baisse cette année, peut-être liée à la crise sanitaire et aux difficultés d'engagement des agents sur les concours.

Pour les perspectives 2021, outre le maintien d'une offre de formation de qualité, il est prévu l'implication de l'Infoma dans la plateforme Mentor. C'est une plateforme interministérielle des services de l'Etat, pilotée par la DGAFP, dont la sortie est prévue en mai 2021. Elle a pour objectif de prendre le virage de la numérisation et des nouvelles technologies. Deux outils de classe virtuelle avec lesquels, on l'espère, on rencontrera moins de problème avec le RIE.

L'INFOMA est en cours de mise en place du module : « conception et animation de classes virtuelles » sur MENTOR.

Les discussions sont en cours entre le MAA et l'INFOMA sur le positionnement et le rôle de chacun.

Une réflexion est lancée sur la mise en place d'un comité de pilotage pour suivre la programmation et l'avancée des chantiers et l'accompagnement du suivi des contenus...

L'INFOMA a également été sollicité par France Vétérinaire Internationale (FVI) pour mettre au niveau des vétérinaires de l'Union Européenne les vétérinaires des abattoirs de porcs chinois et réaliser une formation sur 55 jours. Le projet, monté en 8 jours, a été présenté aux chinois et a reçu un avis favorable des autorités chinoises.

### **Concernant la situation financière**

Compte financier 2020 :

Charges : 1 654 108 € et produits : 1 819 801 € (baisse des charges de 27 % par rapport à 2019). Résultat excédentaire : 165 693 €. Moins de déplacement, moins de frais d'impression mais augmentation des charges liées au BREXIT. Baisse des ressources liées à l'annulation de formations.

Augmentation du fonds de roulement de 307 742 €, soit un fonds de roulement à 1 707 862 € (= 10 mois de fonctionnement).

Un CDI à Nancy en arrêt depuis 2017 et donc plus rémunéré par l'INFOMA mais par les indemnités journalières de la CPAM. La masse salariale de l'INFOMA correspond donc juste aux vacations des intervenants pour un montant de 143 356 €, qui a beaucoup baissé pour 2020, lié à la diminution des frais de déplacements.

Par contre, il y aura un report des frais d'investissement 2020 sur 2021 à hauteur de 60 869 €.

### **Concernant la présentation au CTM du 28 janvier du rapport sur l'évolution de l'Infoma**

Le rapport présenté, l'administration a affiché sa position de retirer les deux scénarios de rapprochement avec VetAgroSup, mais a précisé qu'il ne pourrait pas y avoir de statut quo. La situation de l'INFOMA sera définie en fonction de la réorganisation du Secrétariat Général du MAA.

### **Concernant les questions diverses**

Le SRH va faire un retour par mail sur la position des TSMA internes, question posée par l'UNSA.